

ALERTE

38 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions (Uriopss)

La lutte contre l'exclusion ne peut être coupée en morceaux : elle doit être globale !

Le Président de la République doit annoncer le 17 Octobre, à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, le lancement d'une concertation en vue d'élaborer une stratégie de lutte contre la pauvreté.

Cette initiative que le Collectif ALERTE, et les associations qui en font partie, réclament depuis le début du quinquennat doit marquer l'infléchissement d'une politique qui à ce jour frappe les plus pauvres sans contreparties. Il s'agit, indiscutablement, d'un geste positif, après les premières mesures gouvernementales négatives concernant par exemple les emplois aidés ou la baisse des APL. Cela est d'autant plus urgent que notre pays a connu un accroissement d'un million de pauvres en dix ans. Mais il faut que soit annoncé clairement un arbitrage en faveur des plus précaires.

L'angle d'attaque retenu par le gouvernement - Prévenir la pauvreté des enfants et des jeunes- répond à une ambition urgente et nécessaire. Mais on ne peut oublier que les enfants pauvres vivent dans des familles pauvres, que certaines personnes en situation de pauvreté sont sans enfant. Les jeunes en difficulté n'ont pas de revenus stables leur permettant de s'installer dans la vie. Le logement est l'un des facteurs essentiels de la pauvreté. Les conséquences sur la santé ne sont pas moins importantes.

C'est pourquoi les associations demandent que l'approche de la pauvreté chez les jeunes et les enfants ne soit qu'une première étape, certes nécessaire, pour une politique globale qui touche tous les aspects de la vie et de l'action politique dans la continuité de la loi de 1998 et du plan national de lutte contre la pauvreté de 2012. Il faudra pour cela une conduite interministérielle.

Cette concertation devra éviter une approche trop thématique et devra s'organiser autour de grandes questions transversales : l'accès aux droits fondamentaux pour tous, le non recours, la prévention, la citoyenneté et la gouvernance. Il faudra y associer dès le début les personnes directement concernées sans lesquelles les solutions proposées risquent d'être contre-productives. Il faudra, également, associer les collectivités territoriales et les institutions publiques telles que la CNAF, Pôle Emploi et les ARS, afin de devenir un engagement réel de tous les acteurs, en particulier sur le plan financier.

Mais il demeure une question que les associations posent depuis le début, celle du revenu des personnes en situation de pauvreté. Elles rappellent que faute d'un revenu décent, toute l'énergie de ces personnes est consacrée à la survie et que cela les empêche de se projeter dans l'avenir. Le niveau actuel des divers minima sociaux ne permet pas de vivre décemment. L'absence d'un revenu décent est particulièrement prégnant chez les jeunes de moins de 25 ans dont beaucoup d'entre eux ne bénéficient plus du soutien familial, ou dans les familles monoparentales. Il n'est pas possible de mener une concertation pour lutter contre la pauvreté sans que la question du lien entre revenu, accompagnement et activités soit abordée. Il est en outre nécessaire que les expérimentations, dans le domaine de l'emploi, de la santé, du soutien à la parentalité soient réellement prises en compte pour être démultipliées lorsqu'elles se révèlent fructueuses.

Cette concertation est prévue, semble-t-il, pour une durée de six mois, et elle doit impérativement déboucher sur un plan avec des moyens financiers et un calendrier de réalisation assorti d'indicateurs montrant que la situation des plus pauvres est améliorée. La politique publique gagnerait dans ce sens à faire l'objet d'études sur la pauvreté et la réduction des inégalités.

Le Collectif ALERTE sera particulièrement attentif à cette question des moyens et n'est guère rassuré quand il constate que le budget pour l'année 2018 prévoit d'importantes réductions de crédits dans les deux domaines essentiels : le logement et le social. Elles attendent des modifications profondes lors de l'examen du budget, concernant les aides au logement, le logement social et le retour à l'emploi des plus pauvres directement touchés par la baisse des contrats aidés. Les dépenses liées au logement pèsent de plus en plus lourd dans les budgets et bloquent l'accès à l'autonomie.

Le gouvernement veut inscrire son action dans une perspective de transformation mais cela demande du temps. C'est le cas en particulier de la transformation des emplois aidés. On ne peut attendre de résultats valables sur le champ de l'emploi, avant de nombreux mois, voire des années, le temps que la croissance d'une part et les efforts faits sur la formation professionnelle ou l'accompagnement d'autre part produisent leurs effets. Puisque cette stratégie doit se dérouler sur la longueur du quinquennat, il est indispensable de prévoir dès maintenant des solutions de transition. De même, on ne peut espérer des résultats rapides dans le domaine du logement compte tenu de l'ampleur des besoins et des moyens qui doivent être déployés dans la durée. Les personnes à la rue ou mal-logées doivent se voir proposer des réponses immédiates. Or, trop de familles sont encore logées dans des hôtels. Elles ont besoin d'un titre de séjour pour sortir de la précarité et accéder à l'emploi. Plus largement, il faut rappeler que l'idée de l'investissement sur le futur, portée par le gouvernement, ne peut se faire sans engager dès maintenant des mesures prenant en compte la situation actuelle des personnes en situation de pauvreté.

Les associations demandent au Président de la République, un discours et des actes forts qui permettent de montrer un changement de regard sur les personnes en situation précaire, la reconnaissance de leur apport à la solidarité et la volonté de réduire les inégalités.

Le président d'ALERTE :

François SOULAGE

Les Présidents des associations membres d'ALERTE :

Stéphanie GOYHENEIX, Présidente, ACEPP
Marie-Josée DAGUIN, Présidente, ADMR Union nationale
Marie-Hélène FRANJOU, Présidente, AMICALE DU NID
Nicolas SIMON, Président, ANPAA
Alain ROCHON, Président, APF
Claire HEDON, Présidente, ATD Quart Monde
Jean-Pierre PASCUAL, Président, CCSC
Geneviève JACQUES, Présidente, CIMADE
Thierry LEBÉHOT, Président, CITOYENS ET JUSTICE
Jean BURNELEAU, Président, COORACE

Jérôme GIUSTI, Président, DROITS D'URGENCE
Thierry KUHN, Président, EMMAUS France
Dominique MARMIER, Président, Familles Rurales Fédération Nationale
Thierry DEBRAND, Président, FAPIL
Jean-Michel HITTER, Président, Fédération de l'Entraide Protestante
Xavier de LANNOY, Président, Fédération SOLIHA
Dominique MACAIRE, Président, Fédération Vacances et Familles
Louis GALLOIS, Président, Fédération des acteurs de la solidarité
Laurent EL GHOZI, Président, FNASAT Gens du Voyage
Laurent DESMARD, Président, Fondation Abbé Pierre
Daniel NAUD, Président, Fondation de l'Armée du Salut
Ariel GOLDMANN, Président, Fonds Social Juif Unifié
Thierry Le ROY, Président, France Terre d'Asile
Alain VILLEZ, Président, Les Petits Frères des Pauvres
Malik SALEMKOUR, Président, Ligue des Droits de l'Homme
Françoise SIVIGNON, Présidente, Médecins du Monde
Véronique FAYET, Présidente, Secours Catholique
Michel LANTERNIER, Président, Société St Vincent de Paul
Gilles de LABARRE, Président, Solidarités Nouvelles face au Chômage
Guillaume QUERCY, Président, UNA
Marie-Andrée BLANC, Présidente, UNAF
Béatrice BORREL, Présidente, UNAFAM
Jean-Paul VAILLANT, Président, UNAF
Claude GARCERA, Président, UNHAJ
Patrick DOUTRELIGNE, Président, UNIOPSS